



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

Compte rendu du Conseil Municipal Extraordinaire

du Jeudi 8 septembre 2016

Présents : MM. GANÉE Roger, IMBERT Alain, GANÉE Jean-François, DA SILVA Carlos, TRAPET Edouard, BOULAHYA Rachid, ERTUGRUL Ali et Mmes HOSTALIER Valérie, ROUX Michèle, LABELLE Aurélie, BROCAT Nathalie, SUILLEROT Emilie.

Absent(s)-excusé(s) : MM. GELIN Yves procuration à M. BOULAHYA Rachid, GIORGIS Jean-Jacques procuration à M. IMBERT Alain

Absent(s) non-excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Monsieur ERTUGRUL Ali

A l'unanimité, le compte rendu du conseil municipal du mardi 21 juin 2016 est adopté.

Arrivée de Monsieur BOULAHYA Rachid à 20 heures 35.

I – Projets et finances communales

- a) Emprunts communaux – renégociation des taux : après avoir entendu les explications de M. le Maire concernant les emprunts communaux en cours et la possibilité de renégocier les taux, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner délégation** au maire pour mener à bien ce dossier.
- b) Zone artisanale de l'Echelotte :
 - 1) Station carburant Intermarché : dans le cadre de futurs projets, les responsables abandonnent le projet de création d'une station de carburant vers la station de lavage.
 - 2) Transfert ZAE à EPCI (Rives de Saône) : M. le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la loi Notre, à compter du 1^{er} janvier 2017, transfert automatique et obligatoire des ZAE aux EPCI. La ZAE de l'Echelotte est concernée par cette loi. Ce transfert sera entériné le 14 septembre prochain en conseil communautaire et par l'ensemble des communes adhérentes dans les trois mois à venir. Si nécessaire et afin de nous accompagner dans ces démarches, M. le Maire évoque la possibilité de prendre un cabinet spécialisé.
 - 3) Travaux voirie-réseaux projet implantation LIDL : afin de permettre à LIDL de s'implanter dans la ZAE 7, zone non viabilisée à ce jour, il est nécessaire de prévoir des travaux de voirie-réseaux. En conséquence, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité** de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du PSV (Programme de Soutien à la Voirie) et de retenir le devis établi par Monsieur DOMAIN Stéphane, géomètre-expert.
- c) Projet halte-garderie/micro-crèche : présentation et explication de l'avant-projet sommaire par Monsieur IMBERT Alain, vice-président à la Communauté de Communes Rives de Saône. Coût des travaux HT à ce jour : 885 000 €. Date prévisionnelle ouverture : janvier 2018.
- d) Maison « Roux » : après avoir entendu les explications de M. le Maire sur cette maison qui est en vente et après avoir échangé sur l'opportunité de l'acquérir, **le Conseil Municipal décide par 10 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions** de faire une proposition d'achat d'après l'estimation des services du Domaine. M. Edouard TRAPET intéressé ne prend pas part au vote.
- e) Archivage intervention CDG 21 : **par 12 voix pour, 2 voix contre, le Conseil Municipal décide de retenir** le devis établi par le Centre de Gestion de la Fonction publique – service SOS ARCHIVES – pour une intervention sur 3 années (2017 à 2019) aux conditions proposées. Coût global de l'opération pour 50 jours de prestations : 22 800 € (2017 : 9 120 €, 2018 : 9120 € et 2019).

II – SICECO – groupement achat régional électricité-gaz - adhésion

Etant déjà adhérent à ce jour au SICECO dans les différents groupements d'achat d'énergie et vu le nouveau groupement d'achat régional Bourgogne Franche-Comté, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer** à celui-ci et de mandater le maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

III – Communications du Maire

- a) Conseil Municipal des Jeunes – fête patronale 2016 – stand : à l'unanimité, **le Conseil Municipal décide d'accepter** le don de Madame HOSTALIER Valérie de 483.60 €, montant correspondant à la recette de la tenue du stand vente gaufres/boissons. Ce don sera destiné à financer les projets du CMJ. Madame HOSTALIER Valérie étant intéressée, elle ne prend pas part au vote.
- b) SBV lettre d'infon° 37 – août 2016 : lettre envoyée à tous les conseillers municipaux par mail le 10 août 2016.
- c) Licence taxi : M. le Maire informe le Conseil Municipal de la cession à titre onéreux de l'autorisation de stationnement de M. CHATAGNIER sur notre territoire à M. BOUDRY à compter de juillet 2016.

- d) Droits de préemptions reçus et traités : comme d'habitude, M. le Maire donne lecture des droits de préemptions reçus dernièrement et traités par lui-même.
- e) Cérémonies à venir : remise à tous les conseillers municipaux du listing des cérémonies : concours maisons fleuries (samedi 22 octobre), jeunes diplômés (vendredi 28 octobre), colis cadeaux Aînés (10 décembre), vœux du maire (13 janvier 2017), goûter des Aînés (28 janvier).
- f) Invitation Assemblée Générale Foyer Rural 15 septembre 2016 : invitation transmise à tous les conseillers municipaux par mail le 30 août 2016.
- g) Décès Jean GANÉE – père de Jean-François : réception lettre remerciements de la famille et lettre condoléances de la part sénatrice LOISIER.
- h) Prochain conseil municipal : jeudi 13 octobre 2016.

IV – Questions diverses

- a) Salon de coiffure : M. GELIN Yves, par l'intermédiaire de M. BOULAHYA Rachid, souhaiterait que la commission travaux se réunisse pour discuter du remplacement de la climatisation. M. le Maire explique et donne lecture du bail qui prévoit que ce type de travaux est à la charge du locataire.
- b) Stationnement entrée/sortie des écoles : Mme LABELLE Aurélie évoque les problèmes de stationnement rencontrés. L'information sera donnée au policier municipal.
- c) Cimetière : M. IMBERT Alain fait part des doléances qu'il a reçu concernant l'entretien du cimetière. M. le Maire fait circuler des photographies prises dans l'après-midi. Le constat est fait que l'entretien est acceptable tout en sachant que le gardien a été en congés.
- d) Trottoir parking mairie : Mme HOSTALIER Valérie réitère sa demande concernant le bouchage des trous sur le trottoir.

Fin de la séance : 22 heures 30